



communauté
de l'auxerrois

DIRECTION STRATEGIE,
AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET MOBILITES

RÉPONSES DE LA COLLECTIVITÉ AUX REMARQUES DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL
D'URBANISME D'ESCOLIVES-SAINTÉ-CAMILLE

AVRIL 2025





communauté
de l'auxerrois

Conformément à l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, les projets de modification simplifiée du PLU d'Escolives-Sainte-Camille ont été transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour avis.

LES AVIS DES PPA

La Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois a reçu 2 avis provenant des Personnes Publiques Associées et portant sur la procédure en cours :

- La Direction Départementale des Territoires de l'Yonne (DDT)
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

REPONSES DE LA COLLECTIVITÉ AUX AVIS ÉMIS PAR LES PPA

Les avis et remarques ne nécessitant aucune réponse :

- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a rappelé par courrier en date du 04 mars 2025, les principes d'accessibilité des engins et de la défense extérieure contre l'incendie sans apporter d'observation ou d'avis sur le projet de modification simplifiée
- La Direction Départementale des Territoires de l'Yonne par courrier en date du 21 mars 2025 a émis un avis favorable à la procédure, sans remarque ni observation.

